

# Certification du Socle de Compétences et de Connaissances professionnelles [CLEA]



**Nous consulter**

-

**Répertoire Spécifique : RS 5080**

## [Objectifs]



*Faire reconnaître ses compétences et son expérience  
Attester des connaissances et des compétences utiles à maîtriser pour  
favoriser l'accès à la formation professionnelle et à l'insertion  
professionnelle*

## [7 Domaines]



- Communication en français
- Calcul et raisonnement mathématique
- Techniques d'information et de communication numérique
- Travailler en équipe
- Travailler en autonomie
- Apprendre tout au long de la vie
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité

*Vous n'avez pas de diplôme mais vous avez des connaissances de base ?  
Vous avez de l'expérience et vous savez travailler ?  
Vous avez envie d'aller plus loin ?  
Le certificat CLEA est fait pour vous, c'est une chance à saisir !*



Le dispositif Préférence-CLEA est accessible sur l'ensemble du territoire national dans le cadre du réseau Préférence

*Avec la certification CLEA :*

- Faciliter votre retour à l'emploi
- Evoluer professionnellement (occuper un poste différent, ...)
- Préparer un concours ou une entrée en formation



CFPPA de Charolles  
7, Chemin D'Ouze  
71120 CHAROLLES  
Tel: 03.85.24.00.80

Mail: [cfppa.charolles@educagri.fr](mailto:cfppa.charolles@educagri.fr)  
[www.epl-fontaines.fr](http://www.epl-fontaines.fr) - CFPPA CHAROLLES

## [Processus]

Accueil Individualisé

Présentation du certificat CLEA

Explication des étapes de la démarche et des éléments à fournir



Premier entretien individuel

Mise en situation individuelle et ou collective



Informar le candidat sur les résultats



### [Publics concernés]

- Tout public
- Session organisée avec 2 personnes minimum
- Aucun prérequis



### [Intervenants]

- Evalueur certifié CLEA

### [Contact]

Assistante Administrative

Tel : 03.85.24.00.80

Mail : cfppa.charolles@educagri.fr

### [Validation de la certification]

Pour que la certification soit validée par le jury, l'ensemble des compétences des 7 domaines doit être totalement maîtrisé par le candidat, quel que soit son métier ou son secteur professionnel. La validation des 7 domaines de compétences de CLEA peut être obtenu dans un délai maximal de 5 ans.



### [Coût de la formation]

- Nous consulter



### [Evaluation de l'action de formation]

- Enquête de satisfaction proposée



TAUX DE REUSSITE  
A VENIR



TAUX DE SATISFACTION  
A VENIR